



---

L'AVIS de Muttersholtz – Septembre 2014 –

Dossier : Nouveaux rythmes scolaires et associations proposant des activités jeunesse.

ENTRETIEN avec Céline Briot, secrétaire du club de gymnastique, entraîne les filles âgées de 10 à 12 ans entrant en première année de compétition.

- Pouvez-vous nous présenter votre association en quelques mots ?

« La société de gymnastique est une des plus anciennes associations du village fondée en 1907. Nous sommes affiliés à la Fédération Française de Gymnastique et avons obtenu en 1991 le label petite enfance en baby gym. »

- Pourquoi êtes-vous engagée, quelles sont vos motivations personnelles ?

« Je me suis engagée dans la gymnastique dès l'âge 6 ans, sport que j'affectionne particulièrement. A l'âge de 16 ans, j'ai obtenu mon examen de juge et depuis je m'investis du mieux possible. La gymnastique est une discipline qui m'a toujours passionnée, de plus l'ambiance au sein du groupe est très bonne. J'essaie de transmettre ma passion aux plus jeunes et espère les motiver pour faire perdurer ce sport dans notre village. »

- Quelles activités proposez-vous aux jeunes, quels sont vos objectifs éducatifs pour les jeunes que vous accueillez ?

« Dès l'âge de 3 ans, nous proposons la baby gym, discipline basée sur l'expression corporelle, la motricité, l'ouverture sur le sport en général. A partir de 6 ans nous proposons l'école de gymnastique permettant aux plus jeunes de s'adapter progressivement aux différents exercices de notre sport. Nous avons également deux sections compétitives : la gymnastique artistique féminine (GAF) ou masculine (GAM).

La poutre, la barre, le sol et le saut sont les 4 disciplines féminines.

La barre parallèle, la barre fixe, le sol, le saut, les anneaux et le cheval d'arçons sont les 6 disciplines masculines.

En règle générale nous assurons 20 heures de gymnastique par semaine, tous ces cours sont dispensés par des bénévoles. »

### **- Comment voyez-vous l'avenir de votre association ?**

« La société de gymnastique compte actuellement près de 160 licenciés. Nos filles, à partir de 8 ans, sont engagées dans des compétitions au niveau régional et sur le grand Est. Les garçons sont engagés dans le circuit évolu-gym, il n'y a pas de vraie compétition, c'est un parcours de progression individuelle qui est noté.

L'avenir de notre association est très certainement lié à la mise à disposition d'une salle adaptée à nos besoins. Nous occupons la salle de gymnastique actuelle tous les soirs du lundi au jeudi ainsi que le mercredi en journée. Comme nous partageons cette salle avec d'autres associations et qu'elle est souvent louée le week-end, nous sommes tenus de ranger notre matériel.

Avec une nouvelle salle attribuée essentiellement à la gymnastique, je suis persuadée que nous pourrions évoluer plus sereinement, nous organiser plus rationnellement, être plus compétitif, mieux nous faire connaître, attirer de nouveaux licenciés et surtout garder les ancien(nes).

Cette salle pourra bien sûr être utilisée par les écoles et d'autres associations comme la gymnastique douce, la danse, etc. »

### **-Comment voyez-vous l'implication de votre association dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires ?**

« La mise en place à la rentrée des nouveaux rythmes scolaires pose un problème de réorganisation.

Nous ne pouvons proposer plus qu'une séance de baby gym de 10 h 30 à 11 h 30 pour les enfants de 3 à 4 ans, mais nous risquons de ne plus accueillir les enfants venant de communes voisines, telles que Hilsenheim, Wittisheim, qui n'auront pas les mêmes horaires que Muttersholtz

En parallèle nous créons une section évolu-gym pour les enfants à partir de 5 ans, les mardis soirs de 16 h 30 à 17 h 30 qui sera une transition entre la baby gym et l'école de gymnastique.

Je serais tentée de dire que notre association peut faire des propositions, mais de nombreuses questions restent néanmoins en suspens :

- Quand proposer une activité, pour quelle durée sachant que la salle serait disponible les lundis et jeudis ?

- La durée des activités devra-t-elle tenir compte des déplacements écoles – salle de gym ?
- Qui pourrait assurer l'encadrement, sachant qu'il faut une personne diplômée ? Tous nos bénévoles travaillent en journée.
- Faut-il s'engager sur toute l'année scolaire ?
- Les enfants seront-ils à récupérer à l'école ?
- Après le sport ces enfants seront-ils à ramener à l'école, sous quelle responsabilité ?
- Les activités seront-elles payantes, par qui ? »